

LE CADASTRE SARDE : UNE BASE DE DONNEES TERRITORIALES ET PATRIMONIALES TEMOIN DE LA PHYSIONOMIE DES PAYSAGES ALPIN DU 18^{EME} SIECLE

Dominique Baud

Doctorante, laboratoire EDYTEM
Université de Savoie

Introduction

Pour la première fois en Europe au début du 18^{ème} siècle, une cadastration « moderne » (c'est-à-dire des plans accompagnés de registres parcellaires) était réalisée sur l'étendue du Duché de Savoie. A cette époque Victor Amédée II règne sur la Savoie, la Haute-Savoie, la Vallée d'Aoste et le Piémont actuels. Dans le but de répartir également l'impôt, il ordonne une entreprise gigantesque : mesurer et cadastrer les quelque 4 millions de parcelles que possèdent ses sujets. Le résultat ? Un objet patrimonial unique : la carte, et une base de données territoriales et patrimoniales grâce aux registres parcellaires qui l'accompagnent.

Devant une telle source d'informations, l'idée est venue de créer une méthode afin d'étudier ces données vieilles de près de 300 ans d'un point de vue patrimonial et paysager. Le cadastre sarde reconnu à juste titre pour sa valeur patrimoniale permet d'autre recherche que celle de l'histoire de la propriété foncière. Il est également le témoin de la physionomie des paysages montagnards alpins du 18^{ème} siècle qui ont aidé à aboutir aux ressources patrimoniales dans lesquelles nous puisons aujourd'hui. Cette archive ouvre les portes d'une reconstitution évolutive du paysage de la montagne alpine, notamment à l'aide d'autres cadastres qui jalonnent les territoires de l'Ancien Duché (cadastre français et cadastres napoléonien et Rabbini pour le Piémont).

Pour mieux comprendre l'étendue des applications géographiques que l'on peut obtenir grâce à cette ancienne base de données, il faut s'intéresser à l'objet « cadastre sarde » : son contexte, sa conception originale et innovante pour l'époque et les renseignements qu'il contient. Une approche diachronique permet ensuite l'analyse spatiale à micro-échelle de l'occupation du sol de la montagne alpine du 18^{ème} siècle à aujourd'hui, notamment à l'aide d'outil comme les Systèmes d'Informations Géographiques (SIG). L'examen des données dans un SIG va permettre une meilleure compréhension de l'évolution de l'usage du sol depuis 300 ans et l'identification de la ressource patrimoniale qu'est le paysage alpin.

1. Description d'un objet patrimonial unique : le cadastre sarde.

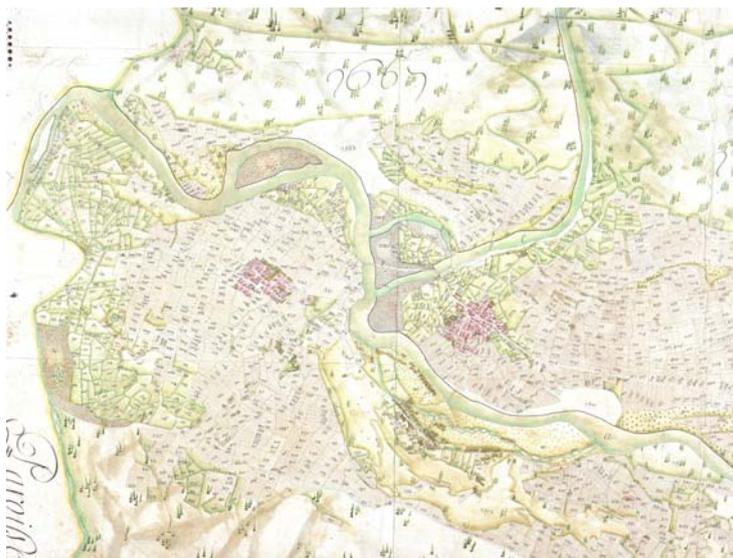
La notion de cadastre, quel que soit le lieu où l'époque est toujours liée à la possession du sol et à ses modalités d'occupation. On désigne donc sous ce nom les documents (plans et registres) servant à la répartition de l'impôt en prenant pour base la propriété (BRUCHET, 1988).

Au 18^{ème} siècle, tous les rois d'Europe souhaitent améliorer leur système fiscal et réduire les exemptions dont bénéficient la noblesse et le clergé. Victor Amédée II, las de ne voir dans ses provinces que « désordre, confusion et oppression des pauvres », ordonne la réalisation du cadastre en Savoie par lettres patentes du 9 avril 1728. Dès lors, une série de textes détaillés prévoit un plan ambitieux. Le cadastre devra fournir tout à la fois la superficie de chaque communauté, l'étendue des biens communaux et de toutes les propriétés individuelles dûment numérotées, les différents types de cultures et la valeur de chaque parcelle. Les terres se verront attribuer un degré de bonté (0, 1, 2, 3) selon qu'il s'agisse de terres riches ou incultes (MUSEE SAVOISIEN, 1981).

Lorsque que le roi ordonne cette mensuration, celle du Piémont est pratiquement terminée : les techniques matérielles sont donc connues. Il faudra seulement dix ans à l'établissement du cadastre en Savoie (1728-1738) contre trente trois pour le Piémont (1698-1731). Cette rapidité est également due aux vingt « escadres » se composant chacune de six équipes de trois hommes : un géomètre, un mesureur et un estimateur d'office, qui travaillent en même temps sur l'ensemble du territoire (soit environ 640 communes).

Sur le terrain, le géomètre trace un plan rapide où figurent les cours d'eau, les chemins et les parcelles. Le territoire communal est divisé en sections ce qui permet de dessiner les « planchettes ». Celles-ci une fois juxtaposées, constitueront la mappe (le plan) à l'échelle du 1/2400. Sur le « livre des numéros suivis du géomètre » (un des registres cadastrales), le géomètre inscrit les numéros relatifs à la mappe, le nom des possesseurs, leur présence ou non lors des mesures, s'ils payent la taille ou s'ils en sont exempts et la situation des biens. Sur la mappe, qui est très détaillée, apparaissent les parcelles avec leurs numéros, les maisons, les cours d'eau et artistement dessiné à la plume les champs cultivables, les pâtures, les vignes, les masures mais également le moindre châtaigner dans un pré (document n°1).

Document n°1 : Extrait de la mappe de Sollières-Sardières, Haute-Maurienne, Savoie. Archives départementales de Savoie.



Le cadastre sarde n'est peut-être pas le « miracle de géométrie » dont on a parlé parfois. Il est cependant un document étonnement moderne. Le cadastre était à l'époque une opération techniquement et matériellement progressiste. Ce document a marqué un tournant : la fin du Moyen Age et le début de l'ère de la description exacte, géométrique (GUICHONNET, 1955).

Pour notre étude, l'ensemble des registres cadastraux attachés à la mappe ne sont pas tous utiles. En effet, nous exploitons essentiellement les données des livres de numéros suivis du géomètre et de l'estimateur (appelés ainsi car ils énumèrent les parcelles dans l'ordre des numéros qui figurent sur le plan), et celles de la table générale qui est la matrice cadastrale classée par ordre alphabétique des propriétaires. Les renseignements que contiennent les autres livres concernent les calculs, les mutations foncières et les réclamations des propriétaires par rapport à la mensuration.

Les informations prises en compte pour notre travail sont donc : les noms des propriétaires des parcelles, les noms et délimitations des mas (quartiers), la nature des cultures, la valeur de la terre (degré de bonté), les formes, les surfaces et les positions des parcelles. Comment cette base de données territoriales et patrimoniales peut-elle permettre une analyse spatiale des territoires de la montagne alpine ?

2. Mise en œuvre d'une analyse spatiale du paysage de la montagne alpine...

Pour réaliser cette étude différents territoires possédant tous des archives cadastrales et appartenant au milieu montagnard des Alpes du nord, ont été choisis. Ils ont en commun une transformation économique rapide, due au développement du tourisme et de l'urbanisation, qui a entraîné une diminution des activités agricoles. Ce changement d'économie locale a modifié la physionomie de ces paysages montagnards. Chaque terrain a une spécificité qui permet d'utiliser et d'interpréter les archives cadastrales :

- communes des vallées d'Abondance et d'Aulps, Haute-Savoie : analyse des thématiques de la gestion de la forêt et des vergers ;
- communes du canton d'Aime, Savoie : analyse de l'organisation foncière et de la mutation des propriétés viticoles ;
- communes de Haute-Maurienne, Savoie : analyse de l'organisation des alpages ;
- communes de la communauté de montagne « Pinerolese Pedemontano », Piémont : analyse de la transformation des rapports ville/campagne.

Afin d'obtenir une analyse spatiale cohérente, la méthodologie est adoptée pour chaque terrain et réitérée pour chaque type de cadastre. L'idée est de croiser sur chaque territoire d'étude les données et les plans du cadastre sarde (18^{ème} siècle), du cadastre français (fin 19^{ème} siècle) et du cadastre actuel à l'aide d'un SIG.

La première étape est le dépouillement des registres cadastraux aux Archives départementales ou dans les mairies (BARBERO, 2001), (LATTA, 2001). Les données sont relevées et consignées sous Excel pour être importées ensuite dans le logiciel SIG ArcView 9.1. Vu l'abondance des informations contenues dans ces registres, il faut faire le tri afin de conserver seulement celles utiles à une reconstitution évolutive de l'usage du sol. Sur le document n°2, on peut voir un extrait des informations relevées pour l'alpage de l'Erellaz, commune de Sollières-Sardières, comprenant le numéro de la parcelle, le nom de son propriétaire, sa nature, sa situation, son degré de bonté, si le propriétaire était présent ou absent le jour de la mensuration et s'il paye la taille. Le grand nombre de parcelles, même sur des petites portions de territoire, ainsi que l'écriture des registres en vieux français rend la conception de la base de données longue et fastidieuse.

Document n°2 : Extrait du relevé des parcelles de l'alpage de l'Erellaz, commune de Sollières-Sardières.

Numéros	Propriétaire	Nature	Mas, Lieu dit	DB P/Abs	Taille
1371	Mestrallet Jean Claude maigre	Pré en pente	Mas à la Porteille en montagne	1 A	paye
1372	Mestrallet Françoise, veuve à Jean Vernay	Pré en pente	Mas à la Porteille en montagne	1	paye
1373	Mestrallet Jean Claude maigre	Pré en pente	Mas à la Porteille en montagne	1 A	paye
1374	Crosat Jean feu Jean Baptiste	Pré en pente	Mas à la Porteille en montagne	3	paye
1375	Mestrallet Jean Claude maigre	Grange	Mas à la Porteille en montagne	1 A	paye
1376	Mestrallet Françoise, veuve à Jean Vernay	Maison et Grange en pente	Mas à la Porteille en montagne	2	paye
1377	Mestrallet Jean Claude maigre	Maison	Mas à la Porteille en montagne	1 A	paye
1378	Crosat Jean feu Jean Baptiste	Maison en pente	Mas à la Porteille en montagne	1	paye
1378	Mestrallet Claude dit la Place	Pré en pente	Mas à la Porteille en montagne	3	paye
1380	Mestrallet Claude dit la Place	Maison en pente	Mas à la Porteille en montagne	3	paye
1381	Couvert Charles feu Aimoz	Maison	Mas à la Porteille en montagne	1	paye
1382	Couvert Charles feu Aimoz	Pâturage en pente	Mas à la Porteille en montagne	1	paye

Quand le relevé des parcelles est terminé on passe à la deuxième étape : géo-référencer les anciens cadastres. Préalablement des journées sur le terrain auront été nécessaires afin de repérer l'existence ou la trace d'éléments du paysage déjà présent au 18^{ème} ou au 19^{ème} siècle, afin d'avoir un maximum de points de calage. Par exemple, sur le document n°3 qui est un extrait de la mappe de l'alpage de l'Erellaz, la photo de droite est la ruine actuelle d'un ancien chalet que l'on retrouve sur la mappe (parcelles rouges).

Pour le géo-référencement nous utilisons des clichés numérisés des cadastres. En effet, les Archives départementales de la Savoie ont numérisé l'intégralité des mappes et du cadastre français de leur territoire, malheureusement celles de Haute-Savoie n'ont effectué qu'une partie de leurs mappes, ce qui rend pour certaine commune des territoires choisis l'analyse spatiale impossible.

Document n° 3 : Les ruines actuelles d'un chalet d'alpage sur l'Erellaz, commune de Sollières-Sardières, répertorié sur le cadastre de 1728.



La troisième étape consiste à numériser les parcelles dans ArcMap et à faire la jointure avec les tableaux Excel, afin que chaque entité ait ses propres données attributaires. Ensuite, on peut procéder à la quatrième étape en exécutant des sélections et des requêtes spatiales, suivant le territoire et la thématique étudiée sur celui-ci.

Après avoir intégré dans un SIG les données et les plans cadastraux des différentes époques, nous pourrions examiner les structures et les formes d'organisation spatiale mis en évidence par les sélections et les requêtes.

3. ...afin de répondre à la demande patrimoniale des sociétés locales.

Les cartes que nous pensons obtenir devraient nous éclairer sur l'usage du sol au 18^{ème} siècle et son évolution jusqu'à aujourd'hui sur les territoires montagnards. La mise en évidence des structures paysagères et des pratiques agro-pastorales devraient nous permettre de répondre à certaines questions des sociétés locales, qui s'inquiètent du devenir et de la mise en valeur de leurs ressources patrimoniales.

Prenons en exemple la communauté de communes de la vallée d'Aulps (Haute-Savoie) qui souhaite réhabiliter ses anciens vergers car il n'en existe quasiment plus sur son territoire. La mise en place de la méthodologie vue plus haut permettrait de retrouver les parcelles en verger au 18^{ème} et 19^{ème} siècles et de les localiser sur une carte actuelle, la mémoire collective les ayant oubliés. Les acteurs locaux aimeraient également connaître les variétés de fruitiers indigènes et les sauver en créant un petit verger conservatoire à l'abbaye de Saint Jean d'Aulps. Les registres cadastraux sardes ne mentionnant pas toujours la variété de l'arbre, il faudrait compléter l'étude avec une investigation sur le terrain, auprès des « personnes ressources » locales, mais également s'intéresser à d'autres types d'archives.

L'abbaye d'Aulps fait également l'objet d'une forte demande patrimoniale locale. En effet, avec l'ouverture en 2007 d'un « centre de découverte », des expositions temporaires devront être alimentées par de nouvelles recherches scientifiques. L'utilisation du cadastre sarde intervient dans l'étude de l'organisation du bâti du chef-lieu et du secteur de l'abbaye. Draper les clichés de la carte sur le Modèle Numérique de Terrain de la commune permettrait d'étudier l'emprise de l'abbaye au 18^{ème} siècle, et fournirait un support interactif pour les expositions grand public.

Une autre demande est celle du Pays d'art et d'histoire de la vallée d'Abondance (Haute-Savoie). Un sentier d'interprétation sur le thème de la forêt et de son évolution dans la vallée est en projet sur la commune de la Chapelle d'Abondance. Afin d'alimenter les panneaux d'interprétation, l'analyse spatiale à partir de la carte

sarde devrait mettre à jour la relation qu'il y a entre la production du fromage d'Abondance (AOC) et la variation de l'étagement de la forêt (avancée et reculée des alpages)(LIZET, 1998), (VIALLET, 1993). Une étude sur les différentes essences pourrait également être effectuée.

Le travail effectué grâce au SIG devrait permettre de répondre aux différentes demandes patrimoniales des territoires d'étude et d'entamer une réflexion plus poussée sur la notion encore floue de « ressource patrimoniale ».

Conclusion

Ce travail sur le cadastre sarde participe à la mise en valeur de la ressource patrimoniale qu'est le paysage de montagne, car après qu'elle ait été identifiée par une collectivité, il lui faut une connaissance objective. En effet, comme la ressource est susceptible d'être exploitée (notamment au point de vue touristique) il faut de la matière afin d'alimenter le discours scientifique à destination des sociétés qui devront transmettre le témoignage. L'étude de la mappe et des données que renferment ses livres cadastraux nous apporte les informations nécessaires à une meilleure compréhension de l'usage du sol perpétué par les sociétés alpines. Les structures et les formes d'organisation qui seront mis en évidence par l'analyse spatiale nous permettront de mieux cerner la ressource patrimoniale qu'est le paysage, et de mieux répondre aux besoins des sociétés montagnardes en matière de patrimoine local.

Références bibliographiques

- BARBERO, D., 2001, Représentation cartographique d'une image vécue : le cadastre sarde. Essai de géographie historique, Université Jean Moulin Lyon III, Lyon, 259 p.
- BRUCHET, M., 1988, Notice sur l'ancien cadastre de Savoie, Annecy, Archives de la Haute-Savoie, 3e ed., 110 p.
- GUICHONNET, P., 1955, Le cadastre savoyard de 1738 et son utilisation pour les recherches d'histoire et de géographie sociales, in Revue de Géographie Alpine, tome 43, Grenoble, p. 255-298.
- LATTA, C., 2001, Le SIG : outil géographique pour l'étude cadastrale des communes d'Excenevex, de Nernier et d'Yvoire en 1732, Mémoire de maîtrise, sous dir. D.Barbero, Université Jean Moulin Lyon III, non publié, p. 171.
- LIZET, B., 1998, Le génie des alpages. Paysage, vache, fromage en Abondance, in Revue de géographie alpine, tome 86, n°4, Grenoble, p. 35-50.
- MUSEE SAVOISIEN, 1981, Le cadastre Sarde de 1730 en Savoie, Chambéry, Musée Savoisien, 244 p.
- VIALLET, H., 1993, Les alpages et la vie d'une communauté montagnarde : Beaufort du Moyen-Age au XVIII^{ème} siècle, in Mémoires et documents publiés par l'académie salésienne, tome 99, p. 275.